
2. Maquette du dossier de candidature

2.1. Informations générales

- w **Format** : A4
- w **Présentation** : simple, coût modéré. Couverture souple et brochage collé; feuilles volantes et classeurs non admis.
- w **Support** : uniquement papier. Aucun autre support complémentaire n'est autorisé (informatique, audiovisuel, etc.).
- w **Langues** : chaque document doit être bilingue - anglais et français.
- w **Mise en page** : une même information doit être présentée en français sur la page de gauche et en anglais sur la page de droite. La couverture de chaque volume et la première page (présentation) de chaque thème, qui seront bilingues, constitueront les exceptions à la règle.

Chaque langue peut être rédigée soit sur toute la page, soit sur deux colonnes, dans le sens de la hauteur.

- w **Pictogrammes sportifs** : le CIO donne l'autorisation aux villes candidates d'emprunter les pictogrammes du SOCOG ainsi que ceux de tout autre COJO pour lesquels le CIO a obtenu les droits d'utilisation, à condition que ces derniers ne soient pas utilisés à des fins commerciales et qu'ils servent uniquement à illustrer vos sites de compétition.
- w **Illustrations en couleur** : plans, graphiques et autres illustrations en couleur sont autorisés pour présenter les informations techniques. Des photos peuvent également être utilisées pour illustrer les sites et les infrastructures, sous réserve qu'elles n'augmentent pas le nombre maximum de pages autorisé.
- w **Code couleur** : le code couleur suivant devra être utilisé dans votre dossier de candidature :
 - **Bleu**: infrastructures existantes
 - **Jaune**: infrastructures prévues pour lesquelles des contrats ont déjà été signés
 - **Rouge**: infrastructures supplémentaires requises pour organiser les Jeux Olympiques.

Enfin, il est recommandé aux villes candidates de faire preuve de modération au niveau des coûts de présentation du dossier. La forme et la présentation ne font pas

pouvoir analyser la situation actuelle et le potentiel d'une candidature; il est donc inutile que la présentation soit coûteuse et luxueuse.

Directives concernant les réponses

2.2.1

- Réponses concises et concrètes portant sur le fond de la question posée

après). Cet aspect est essentiel pour l'analyse qu'effectuera ensuite le CIO

point 2.2.2 ci-dessous

2.2.2

Les 18 thèmes du questionnaire doivent être répartis en t

Volume I

Volume II

Volume III

Le tableau figurant à la page suivante fixe le nombre de pages maximum par

N.B. :

respectera pas la présentation exigée.

Thèmes		Nbre de pages Maximum par thème - bilingue
VOLUME I		
	Introduction	16
1	Caractéristiques nationales, régionales et locales	15
2	Aspects juridiques	14
3	Immigration et formalités douanières	8
4	Protection de l'environnement et météorologie	15
5	Finances	15
6	Marketing	8
	max.	91
VOLUME II		
	Introduction	6
7	Organisation sportive générale	24
8	Sports	298
9	Jeux Paralympiques	8
10	Village Olympique	32
	max.	368
VOLUME III		
	Introduction	6
11	Santé / système sanitaire	18
12	Sécurité	15
13	Hébergement	10
14	Transport	24
15	Technologie	20
16	Services de la communication et des médias	20
17	Olympisme et culture	10
18	Garanties	6
	Conclusion	6
	max.	135
TOTAL (max.)		594

2.2.3 Informations spécifiques par volume, par thème et par question

Le CIO souhaite que les réponses aux questions soient données selon la forme qu'il a définie. Les réponses peuvent être de trois types distincts :

- A. **EXPLICATIF** : développement d'un texte
- B. **VISUEL** : éléments concrets qui permettent une vision rapide et une analyse objective du contexte : tableaux, graphiques, listes, cartes et plans. Quand une réponse doit être donnée par le biais de ces éléments, toute explication jointe doit être complémentaire et extrêmement brève.
- C. **GARANTIES** : réponses qui exigent des engagements de la part de tiers. Les points c.1, c.2 et c.3 ci-dessous s'appliquent à **toutes** les garanties. Il convient de vérifier que les trois réponses données dans les trois cas sont cohérentes.

Pour répondre, il faut :

- c.1 dans **le thème et la question correspondants**, indiquer seulement si le comité de candidature **a ou non obtenu** la garantie en question et **qui** l'a donnée ;
- c.2 **au thème 18** (Garanties), indiquer "oui" ou "non" dans la liste récapitulative de toutes les garanties demandées ;
- c.3 en annexe au volume III, regrouper dans un classeur tous les documents originaux relatifs aux garanties requises, conformément à la liste figurant au thème 18. Caractéristiques :
 - Classeur: simple et peu coûteux, il devra refléter la présentation et la conception du reste du dossier de candidature.
 - Garanties: les originaux doivent être **clairement identifiés et référencés** conformément aux directives suivantes :
 - classés conformément aux 18 thèmes (avec des intercalaires)
 - chaque garantie devra être mise dans une chemise en plastique qui portera une étiquette indiquant :
 - * **le thème et le numéro** de la question dans le dossier de candidature auquel la garantie fait référence (par ex. Thème 1, question 1.10)

* **l'institution, l'organisation et/ou les personnes** qui ont fourni la garantie.

- Langues : les garanties peuvent être fournies dans la(les) langue(s) officielle(s) de votre pays. Dans le cas où elles ne sont pas rédigées en anglais ou en français, vous **devez** fournir pour chaque garantie, dans la même chemise, une traduction en anglais ou en français.

N.B. : Seules les garanties demandées dans le questionnaire devront être regroupées dans le classeur, lequel sera annexé au dossier de candidature. Tout autre document de soutien ou autre ne devra pas être inclus.

Sont ensuite présentées en détail les informations par volume, thème et question.

VOLUME I

Thèmes	1 à 6
Pages	91 max.
1e de couverture	Nom de la ville, année des Jeux, numéro du volume
2e de couverture	Organigramme du comité de candidature
3e de couverture	Au choix ou blanche
4e de couverture	Symbole de la candidature
Introduction	16 pages max.
a)	Introduction générale du dossier de candidature Facultatif : peut comprendre des lettres de soutien des autorités nationales, régionales et/ou locales et un message ou une explication du comité de candidature
b)	Introduction du volume I Obligatoire : doit comprendre la préface et la table des matières du volume I

Thème 1

Pages	<u>Caractéristiques nationales, régionales et locales</u> 15 max.
Couverture - page 1	Titre et numéro du thème + symbole de la ville
Pages 2 & 3 (double page)	Carte géographique du pays indiquant sa situation continentale, les axes de communication, les grandes villes et les distances
1.1	Explication
1.2	Explication + garanties
1.3	Liste
1.4	Liste + explication
1.5	Liste + graphique
1.6	Liste
1.7	Liste + explication
1.8	Liste
1.9	Explication
1.10	Liste + garanties + explication

Thème 2

Pages	<u>Aspects juridiques</u> 14 max.
Couverture - page 1	Titre et numéro du thème
2.1.1	Garantie
2.1.2	Garantie
2.2.1	Explication + garantie
2.2.2	Explication
2.3	Explication + garantie
2.4.1	Explication
2.4.2	Explication
2.5	Explication
2.6	Explication

Thème 3

Pages	<u>Immigration et formalités douanières</u> 8 max.
-------	--

Couverture - page 1	Titre et numéro du thème
3.1	Explication + garantie
3.2	Explication
3.3	Garantie + explication
3.4	Garanties + explication
3.5	Explication
3.6	Explication

Thème 4

Pages

Couverture - page 1

Protection de l'environnement et météorologie

15 max.

Idem thèmes précédents

4.1	Carte + tableau
4.2	Explication
4.3	Explication
4.4	Explication
4.5	Explication
4.6	Garantie
4.7	Explication
4.8	Tableau
4.9	Tableau
4.10	Explication

Thème 5

Pages

Couverture - page 1

Finances

15 max.

Idem thèmes précédents

5.1	Garanties + explication
5.2	Garantie + explication
5.3	Explication
5.4.1	Explication
5.4.2	Explication
5.5.1	Réponse selon la structure figurant dans le questionnaire
5.5.2	Réponse selon la structure figurant dans le questionnaire
5.5.3	Réponse selon la structure figurant dans le questionnaire
5.5.4	Explication + liste

Thème 6

Pages

Couverture - page 1

Marketing

8 max.

Idem thèmes précédents

6.1.1	Explication
6.1.2	Explication
6.2.1	Explication
6.2.2	Explication
6.3.1	Explication
6.3.2	Explication
6.3.3	Tableau ou liste + explication

6.4.1	Explication
6.4.2	Explication
6.4.3	Explication
6.4.4	Explication
6.5.1	Explication
6.5.2	Explication
6.6	Explication
6.7	Explication

VOLUME II

Thèmes	7 à 10
Pages	368 max.
1e de couverture	Nom de la ville, année des Jeux, numéro du volume
2e de couverture	Au choix ou blanche
3e de couverture	Au choix ou blanche
4e de couverture	Symbole de la candidature
Introduction	6 pages max. : doit comprendre la préface et la table des matières du volume II

Thème 7

Pages
Couverture - page 1

Organisation sportive générale

24 max.
Titre et numéro du thème

7.1.1	Tableau
7.1.2	Garantie
7.2.1	Liste ou tableau + explication
7.2.2	Carte
7.2.3	Liste + explication
7.2.4	Liste ou tableau + explication + garantie
7.2.5	Tableau
7.2.6	Liste
7.2.7	Explication
7.3	Explication
7.4	Explication
7.5	Liste + explication
7.6	Explication

Thème 8

Pages

Sports

298 max.

Les villes candidates doivent répondre aux huit questions de ce thème pour chacun des sports figurant au programme. Le thème doit par conséquent être divisé en vingt-huit parties selon l'ordre ci-dessous. A l'intérieur de la limite des 298 pages pour l'ensemble du thème, le nombre de pages pour chaque sport n'est pas fixé.

- Athlétisme : courses, sauts, lancers, épreuves combinées, parcours sur route
- Aviron
- Badminton
- Baseball
- Basketball
- Boxe
- Canoë/kayak : eaux calmes, slalom
- Cyclisme : piste, route, vélo tout terrain
- Sports équestres : saut, dressage, concours complet
- Escrime
- Football
- Gymnastique : artistique, rythmique, trampoline
- Haltérophilie
- Handball
- Hockey
- Judo
- Lutte : libre, gréco-romaine
- Natation : natation, plongeon, water-polo, natation synchronisée
- Pentathlon moderne
- Softball
- Taekwondo
- Tennis
- Tennis de table
- Tir : rifle, pistolet, cible courante, tir au plateau
- Tir à l'arc
- Triathlon
- Voile
- Volleyball : en salle, volleyball de plage

Couverture (du thème)

Idem thèmes précédents

Couverture

(pour chaque sport)

Nom et pictogramme du sport

8.1

Liste + explication

8.2

Explication

8.3

Plan + tableau

8.4.1

Tableau

8.4.2

Tableau + explication

8.4.3

Tableau + explication

8.5

Explication + garanties

8.6

Explication

8.7.1

Plan du site + photos (si le site existe) ou dessin 3D (3 dimensions).
Emplacement des photos ou dessins au choix, selon la mise en page

8.7.2

Explication

8.7.3

Tableau

8.8

Explication

Thème 9

Pages

Couverture - page 1

9.1

9.2

9.3.1

9.3.2

9.4

9.5.1

9.5.2

9.5.3

9.6

9.7.1

9.7.2

9.7.3

Jeux Paralympiques

8 max.

idem thèmes précédents

Explication

Explication

Tableau + explication

Plan

Plan du site + photos (si le site existe) ou dessin 3D (3 dimensions).

Emplacement des photos ou dessins au choix, selon la mise en page

Explication

Explication

Garanties

Tableau

Explication

Explication

Explication

Thème 10

Pages

Couverture - page 1

10.1.1

10.1.2

10.2

10.3

10.4

10.5.1

10.5.2

10.5.3

10.5.4

10.5.5

10.6

10.7

10.8

10.9

10.10

10.11

10.12.1

10.12.2

Village Olympique

32 max.

idem thèmes précédents

Carte

Carte

Explication

Explication

Explication

Plans

Plans

Explication

Explication

Explication

Explication

Explication

Explication + garantie

Explication + garantie

Garantie

Explication

Garantie

Explication

VOLUME III

Thèmes	11 à 18
Pages	135 max.
1e de couverture	Nom de la ville, année des Jeux, numéro du volume
2e de couverture	Au choix ou blanche
3e de couverture	Au choix ou blanche
4e de couverture	Symbole de la candidature
Introduction	6 pages max. : doit comprendre la préface et la table des matières du volume III

Thème 11

Santé / système sanitaire

Pages	18 max.
Couverture - page 1	Titre et numéro du thème

11.1.1	Graphique + explication
11.1.2	Explication
11.1.3	Explication
11.1.4	Explication + tableau ou graphique
11.1.5	Explication + tableau ou graphique
11.1.6	Explication
11.1.7	Liste + explication
11.1.8	Explication
11.2.1	Explication
11.2.2	Garantie + explication
11.2.3	Explication
11.2.4	Explication
11.2.5	Explication
11.2.6	Explication
11.2.7	Explication
11.3.1	Explication
11.3.2	Explication + liste
11.3.3	Explication

Thème 12

Sécurité

Pages	15 max.
Couverture - page 1	Idem thèmes précédents

12.1	Explication
12.2	Explication + tableau ou graphique
12.3	Explication
12.4	Explication
12.5	Explication + tableau ou graphique
12.6	Explication
12.7	Explication
12.8	Explication
12.9	Explication
12.10	Explication
12.11	Explication
12.12	Garantie
12.13	Garantie
12.14	Explication
12.15	Diagrammes

12.16	Explication
12.17	Tableau + explication

Thème 13

Pages
Couverture - page 1

13.1
13.2.1
13.2.2
13.3.1
13.3.2
13.4
13.5
13.6
13.7

Hébergement

10 max.
Idem thèmes précédents

Carte
Tableau A
Tableau B + garanties
Explication
Explication + garanties
Explication
Explication + tableau si nécessaire
Explication
Liste + explication

Thème 14

Pages
Couverture - page 1

14.1
14.2
14.3
14.4
14.5
14.6
14.7
14.8
14.9
14.10
14.11
14.12
14.13
14.14
14.15
14.16
14.17
14.18

Transport

24 max.
Idem thèmes précédents

Tableau + explication
Liste + explication
Explication
Explication + plan
Explication
Explication
Tableau
Carte
Explication
Explication
Liste + explication
Explication
Explication
Explication
Liste + explication
Explication
Explication
Tableau + garanties

Thème 15

Pages
Couverture - page 1

15.1
15.2
15.3
15.4
15.5.1
15.5.2
15.5.3
15.6.1
15.6.2
15.6.3

Technologie

20 max.
Idem thèmes précédents

Explication
Explication
Explication
Explication
Explication
Explication
Explication + garantie
Explication
Explication
Explication

15.6.4	Explication
15.6.5	Explication
15.6.6	Explication
15.6.7	Explication
15.7.1	Explication
15.7.2	Explication
15.7.3	Explication
15.7.4	Explication
15.7.5	Explication
15.7.6	Tableau
15.7.7	Explication
15.8	Explication
15.9.1	Explication
15.9.2	Explication
15.9.3	Explication
15.10.1	Explication
15.10.2	Explication
15.10.3	Explication
15.11	Explication
15.12	Liste + explication
15.13	Explication + garantie

Thème 16

Pages

Couverture - page 1

Services de la communication et des Médias

20 max.

Idem thèmes précédents

16.1	Explication
16.2	Explication
16.3	Explication
16.4	Carte + tableau
16.5	Explication + garanties
16.6	Explication
16.7	Explication + garanties
16.8	Explication + tableau
16.9	Explication

Thème 17

Pages

Couverture - page 1

Culture et Olympisme

10 max.

Idem thèmes précédents

17.1	Explication
17.2	Explication
17.3	Explication
17.4	Explication + carte (si nécessaire)
17.5	Explication + carte (si nécessaire)

Thème 18

Pages

Couverture - page 1

Garanties

6 max.

Idem thèmes précédents

Reproduire la liste des garanties demandées et indiquer (oui/non) pour chacune d'elle si la ville candidate l'a obtenue. Ne donner aucune explication dans ce thème. Toute explication relative à une garantie doit figurer dans le thème correspondant. Les **originaux** de toutes les garanties doivent être présentés ainsi que l'indique le point 2.2.3 (point C).

Conclusion

Facultative : 6 pages max.

3. Abréviations

La liste complète se trouve dans le "Répertoire du Mouvement olympique". Les abréviations indiquées ci-dessous sont celles utilisées dans le manuel :

CIO	Comité International Olympique
FI	Fédération Internationale
CNO	Comité National Olympique
COJO	Comité d'organisation des Jeux Olympiques
CPP	Centre Principal de Presse
CIRTV	Centre International de Radio et Télévision
ASOIF	Association of Summer Olympic International Federations (Association des Fédérations Internationales olympiques d'été)
AIWF	Association of International Winter Sports Federations (Association des Fédérations Internationales de sports d'hiver)
ACNO	Association des Comités Nationaux Olympiques
ACNOA	Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
ODEPA	Organización Deportiva Panamericana (Organisation sportive panaméricaine)
OCA	Olympic Council of Asia (Conseil olympique d'Asie)
COE	Les Comités Olympiques Européens
ONOC	Oceania National Olympic Committees (Comités Nationaux Olympiques d'Océanie)
IPC	International Paralympic Committee (Comité International Paralympique)

PARTIE III : ANNEXES

Les villes candidates trouveront en annexe les documents qui leur seront utiles au cours du processus de candidature :

1. **Charte Olympique** : règlement de base du Mouvement Olympique
2. **Engagement** : document original que les représentants des autorités de la ville candidate et du CNO concerné doivent signer et remettre au CIO avec le dossier de candidature
3. **Contrat ville hôte** (et annexes) : document que la ville élue pour organiser les Jeux de la XXIXe Olympiade en 2008 et le CNO concerné doivent signer immédiatement après l'élection de la ville. La direction des affaires juridiques du CIO est à la disposition de chaque ville candidate pour examiner le contenu de ce contrat et de régler tous les détails concernant sa signature.
4. **Prescriptions des FI** : ensemble des directives et exigences techniques adressées aux villes candidates par chaque FI régissant un sport inscrit au programme des Jeux de l'Olympiade.

Remarque : les exigences techniques pour les compétitions ont un caractère obligatoire. Les autres points sont des directives que chaque FI et la ville candidate doivent examiner conjointement en fonction des possibilités actuelles et des besoins futurs de chaque ville et FI.

5. **Directives du IPC** : ensemble des directives adressées aux villes candidates par le Comité International Paralympique et le CIO, concernant l'organisation des Jeux Paralympiques.
6. **Informations générales** : le Répertoire du Mouvement Olympique, les Biographies olympiques, les Normes graphiques du C.I.O., et les feuilles d'information sont des documents qui présentent un éventuel intérêt pratique pour les comités de candidature.